

Les Cahiers des dix



Banques, société et politique dans le discours politique d'Edmund Bailey O'Callaghan, 1833-1837

Banks, Society and Politics in the Political Discourse of Edmund Bailey O'Callaghan

Louis-Georges Harvey

Number 69, 2015

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1035602ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1035602ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Article abstract

It may at first glance appear that the radicalism of some New York Democrats regarding the social and economic consequences associated with the development of commercial capitalism found no echoes in the Lower Canadian press. However, such a sensibility can be found in the discourse of Edmund Bailey O'Callaghan, Louis-Joseph Papineau's principal lieutenant in the 1830s. While he was a tireless promoter of patriote positions in the 1830s, O'Callaghan demonstrated a marked independence of spirit, and his most notable deviation from the party line came over the issue of banks and their relationship to the working and agricultural classes of Lower Canada. Indeed, on this question, he adopted a position which was significantly more radical than that of his colleagues from *La Minerve*, condemning all banks, including the *Banque du peuple*, for their manipulation of paper money. His position sparked sharp criticisms from other members of the patriote leadership and created a division which this Irish patriote would long remember. In this sense, O'Callaghan resembles radical democratic journalists such as William Legget, who led a crusade against the banks in the interests of the working classes of New York and Philadelphia.

Cite this article

Harvey, L.-G. (2015). Banques, société et politique dans le discours politique d'Edmund Bailey O'Callaghan, 1833-1837. *Les Cahiers des dix*, (69), 251–279. <https://doi.org/10.7202/1035602ar>

Banques, société et politique dans le discours politique d'Edmund Bailey O'Callaghan, 1833-1837

LOUIS-GEORGES HARVEY

Les transformations non négligeables de l'économie bas-canadienne dans les décennies qui précèdent l'intégration de la colonie à la province du Canada-Uni engendrent de nombreux changements dans la vie matérielle et les rapports sociaux de sa population. La fondation et la croissance relativement rapide des banques coloniales, dont la Banque de Montréal (1817), la Banque de Québec (1818), la Banque du Canada (1822), la City Bank (1833) et bien sûr, la Banque du Peuple (1835) marquent des étapes importantes de cette transformation. Les banques bas-canadiennes deviennent rapidement des acteurs importants sur la scène économique et politique. Elles contrôlent le crédit dans la colonie, elles facilitent les échanges commerciaux et elles accaparent le pouvoir de maintenir un équilibre monétaire dans la colonie par l'émission de leurs billets. Dès les premiers projets de fonder une banque dans la colonie, ces établissements controversés effraient certains marchands qui y voient la fin d'un système économique traditionnel misant sur les échanges personnels et reposant sur la réputation des négociants. De vieilles alliances se voient menacées, et de nouvelles prennent une nouvelle forme regroupant actionnaires et directeurs des banques. Incorporées par chartes issues de la législature locale et éventuellement par des chartes royales, les banques établissent une relation tendue avec la sphère politique, cherchant d'abord la légitimation et les privilèges qu'une charte confiait, reculant ensuite devant les tentatives de réglementation initiées par les législateurs. Les banques sont avant tout des établissements commerciaux, et si en principe elles doivent faciliter l'accès au capital, leur caractère impersonnel et leurs décisions parfois arbitraires laissent planer un doute sur leur capacité d'agir en toute équité.

La relative dépendance économique des commerçants envers les banques semble compromettre leur capacité d'agir de façon autonome et morale sur des questions de bien public. Le pouvoir politique des institutions financières inquiétait d'autant plus qu'elles pouvaient influencer le cours du numéraire en circulation, provoquant des crises susceptibles de perturber l'équilibre social et politique de la colonie.



Billets d'une et de cinq piastres émis par la Banque de la Cité (1833), par la Banque de Montréal (1835) et par la Banque du peuple (1833). Musée de la Banque du Canada.

Que le discours politique de l'époque exprime ouvertement des craintes devant l'évolution des institutions bancaires ne doit donc pas nous surprendre. Dans le contexte étasunien, le rôle des banques devient un des thèmes importants dans la vie politique de l'époque jacksonienne. Le président *Democrat* Andrew Jackson prend l'engagement lors de son deuxième mandat de détruire la puissante banque fédérale, la *Bank of the United States (BUS)*, et il tiendra parole. Certains radicaux de son parti iront jusqu'à remettre en question l'émergence d'un capitalisme permettant l'éclosion d'une «aristocratie des richesses» s'érigeant sur le dos des travailleurs et des petits agriculteurs. Au Bas-Canada, le discours jacksonien devient une arme à brandir contre les intérêts capitalistes de la colonie, et plus précisément contre les promoteurs et administrateurs des banques locales, entre autres la Banque de Montréal et la Banque de la Cité. Selon les analyses qui paraissent dans les journaux sympathiques au mouvement patriote, ces banques constituent une partie importante d'un système de domination politique et économique assurant l'ascendant d'une élite de marchands et de bureaucrates angloprotestants liés au pouvoir impérial. Profitant de privilèges enchâssés dans des chartes consenties par les instances politiques coloniales, les banques permettraient à ces mêmes membres de l'élite dominante de perpétuer leur monopole sur le capital dans la colonie et donc de favoriser leurs intérêts au détriment de la population canadienne-française et irlandaise. Telles que constituées, les banques du Bas-Canada représentaient une menace à la liberté politique et elles nuisaient le développement normal de la colonie¹.

La critique des banques dans le discours bas-canadien, tout imbu du vocabulaire et des dialectiques jacksoniens qu'il fut, n'a pas été considérée comme «radicale» pour autant. D'une part, les historiens associent le radicalisme politique à la remise en question des institutions féodales ou religieuses. Par ailleurs, le discours critique sur les banques pouvait également s'inscrire dans la logique d'un nationalisme ethnique dirigé contre les Anglo-saxons protestants qui les contrôlaient, ou encore, il pouvait être considéré l'expression d'une mentalité d'ancien régime refusant les transformations de la société traditionnelle qu'impliquerait le développement de relations sociales basées sur le capitalisme². Dans toutes ces formulations, le discours du mouvement

-
1. Nous avons examiné cet aspect du discours politique francophone dans *Le Printemps de l'Amérique française*, Montréal, Boréal, 2005, p. 164-168.
 2. Sur la position de l'aile dite 'radicale' du mouvement patriote, voir: ALLAN GREER, *The Patriots and the People*, Toronto, University of Toronto Press (UTP), 1993, p. 276-282. Le nationalisme 'ethnique' des Patriotes et leur refus des nouvelles réalités socio-économiques associées au capitalisme sont essentiels à l'interprétation classique de FERNAND OUELLET dans son *Le Bas-Canada 1790-1840*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1980. Des éléments de cette

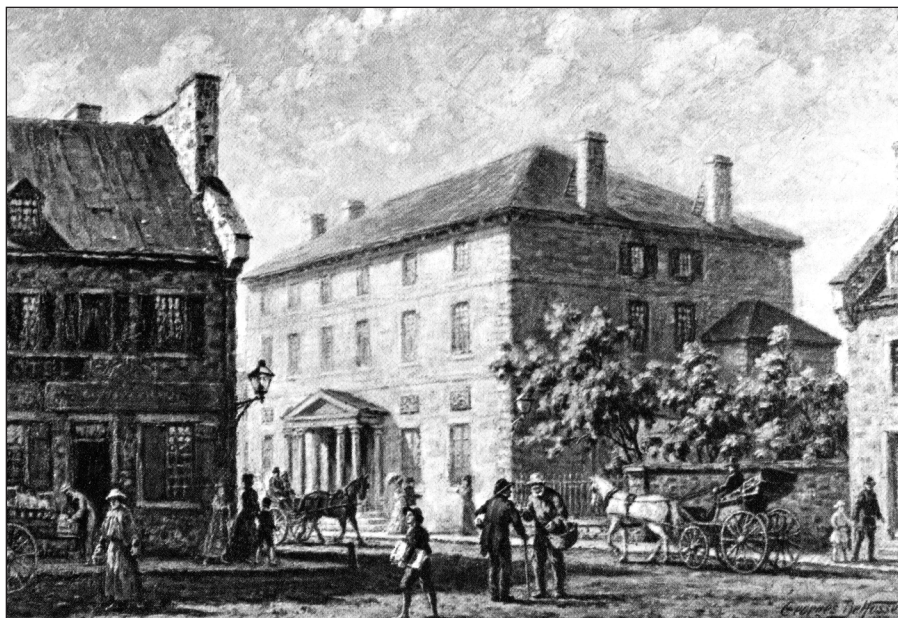
ne remet jamais en question le lien d'exploitation que les banques établissaient nécessairement dans leurs relations avec les classes ouvrières et agricoles. Enfin, par la voix de ses journaux, le mouvement patriote se positionne clairement en faveur des banques sous contrôle local. Le discours patriote reprend celui des jacksoniens sur la question, autant dans sa critique des grands capitalistes que dans sa promotion d'une entreprise bancaire de taille plus modeste, contrôlée par des éléments de l'élite locale afin de servir les intérêts de la collectivité. Ainsi, la notion d'exploitation de la population locale se trouve évacuée dans les textes qui expliquent le projet d'établir la Banque du peuple. Les promoteurs patriotes prétendent que leur banque favoriserait une croissance rapide de la colonie et qu'elle pourrait véritablement contribuer au bien-être de tous les habitants³. Dans cette optique, le discours patriote sur les banques paraît donc ne pas remettre en question les relations sociales capitalistes et le lien d'exploitation qu'elles créent entre les propriétaires des banques et leurs clients. La Banque du peuple devait être plus sensible aux intérêts des habitants que la Banque de Montréal, mais personne ne prétend qu'elle ne générera aucun profit pour ses investisseurs. Sur ce point, Ronald Rudin a bien montré que dans la réalité, la Banque du peuple s'est à peu près comportée comme ses rivales⁴.

Devons-nous conclure que le mouvement patriote demeure insensible à l'exploitation qui caractérisait les liens sociaux tissés par l'explosion du capitalisme commercial dans la colonie ? Plus précisément, le discours du mouvement souligne-t-il l'effet de la spéculation et de la manipulation des cours sur les classes agricoles et industrielles ? Les éditeurs patriotes ont-ils pu passer outre leur propre perspective sociale pour comprendre l'exploitation qui menaçait cette même population qu'ils tentaient de mobiliser politiquement pour assurer la gestion politique autonome de la colonie, voire son éventuelle émancipation sous la forme d'une république indépendante sur le modèle américain ? Le radicalisme social ou économique du mouvement se limitait-il aux revendications anti-seigneuriales des «radicaux» ?

interprétation ont refait surface dans l'ouvrage de J. I. LITTLE, *Loyalties in Conflict*, Toronto, UTP, 2008, et celui de BRUCE CURTIS, *Ruling by Schooling Quebec*, Toronto, UTP, 2012.

3. *La Minerve* 22 décembre 1834, cité par Harvey, *op. cit.*, p. 166.

4. RONALD RUDIN, *Banking en français. The French Banks of Quebec 1835-1925*, Toronto, UTP, 1985, p. 23-30.



Premier édifice permanent de la Banque de Montréal, situé à l'angle des rues Saint-Jacques et Saint-François-Xavier. M. Denison, *La Première Banque au Canada. Histoire de la Banque de Montréal*, Toronto, McClelland & Stewart, 1966, p. xix.

Au cours des années 1820, certains auteurs maintiennent une opposition assez soutenue à la création des banques par principe, mais aussi en raison de leur crainte de la dépersonnalisation des échanges commerciaux et économiques. Ce courant, développé à la fois dans la presse anglophone et francophone, n'est pas radical en soi, puisqu'il ne pose pas la question en termes de l'exploitation économique des plus faibles, ou encore de la domination économique des plus fortunés. Au contraire, ce discours insiste sur le rôle des réseaux personnels et des qualités morales des élites qui en dépendaient⁵. Le débat qui fait rage aux États-Unis et surtout dans l'État de New York dans les années qui suivent la « Panic of 1819 » alimente les textes des journalistes bas-canadiens, et les références étasuniennes supplantent les recours aux exemples britanniques au

5. La critique la plus élaborée de l'effet des banques paraît dans une brochure publiée anonymement, *An Enquiry into the Origin and Present system of Colonial Banks, and their dangerous affects. And a Proposition for a National Bank*, Québec, Thomas Carey, 1820.

cours des années 1820⁶. Après 1830, le ton du discours politique bas-canadien sur le système bancaire se durcit. La guerre que le président Jackson livre contre la *BUS* et les convulsions politiques qui s'ensuivent sont soit citées à preuve de la vitalité des régimes républicains américains, soit considérées comme signes de la décadence politique et sociale des institutions républicaines aux États-Unis. Peu de journalistes s'aventurent sur le territoire de l'exploitation sociale, ou évoquent le sort des classes ouvrières. Pourtant, ce discours foisonne dans la presse radicale des grandes villes américaines de la côte est, et des mouvements ouvriers de taille s'agitent dans des villes tels que Philadelphie et New York. La cause des travailleurs trouve des appuis politiques non négligeables au sein de l'aile la plus radicale du *Democratic party* et dans les textes de journalistes frondeurs tels William Legget. Les travailleurs s'organisent politiquement dans quelques grandes villes, mais ces mouvements n'auront que peu de suites. En 1834 à New York, des *Democrats* associés aux mouvements ouvriers s'organisent et arrivent à bloquer l'adoption de résolutions conservatrices et la sélection de candidats conservateurs lors des assemblées d'investiture du parti, et ces conflits donnent naissance au mouvement «*loco foco*», un courant radical qui se veut particulièrement sensible aux intérêts des travailleurs et hostile à ceux des capitalistes et des banquiers. Dans sa perspective politique, le républicanisme des *locos focos* dénonce la menace que le capitalisme pose pour la relative égalité des conditions que l'on tenait comme essentielles à la stabilité de la véritable démocratie dans la République américaine⁷.

Au premier regard, il semble que peu de journalistes bas-canadiens aient eu une sensibilité aussi développée que celle des radicaux new-yorkais sur les questions sociales et économiques. Nous avons toutefois trouvé un exemple de cette sensibilité dans le discours du lieutenant politique de Louis-Joseph Papineau, Edmund Bailey O'Callaghan. Dans l'historiographie québécoise, les idées politiques et sociales d'O'Callaghan paraissent plutôt proches de celles de son chef. En fait, la proximité des deux hommes au moment des rébellions de 1837, et surtout lors de leur passage aux États-Unis, contribue à solidifier

6. MURRAY N. ROTHBARD, *The Panic of 1819. Reactions and Policies*, New York, Columbia University Press, 1962, chapitre I.

7. SEAN WILENTZ, *The Rise of American Democracy*, New York, Norton, 2005, p. 417-423 ; WILENTZ, *Chants Democratic: New York City and the Rise of the American Working Class, 1788-1850*, New York, Oxford University Press, 2004 (1984) Kindle Edition, position 4316-4330 ; JOSHUA R. GREENBERG, *Advocating the Man. Masculinity, Organized Labor, and the Household in New York, 1800-1840*, New York, Columbia University press, 2009, édition numérique, «Conclusion — The Loco Foco Party», <http://www.gutenberg-e.org/greenberg/ConclusionJRG.html>.

cette apparente congruence des vues politiques. Qui plus est, le rédacteur du *Vindicator* aurait été sous l'étroite surveillance des propriétaires du journal, et son contenu éditorial aurait été soigneusement arrimé à celui de *La Minerve* lors de réunions éditoriales régulières menées par E.-R. Fabre et Ludger Duvernay. Le radicalisme d'O'Callaghan a toutefois été souligné par son biographe Jack Verney et Maureen Slattery a analysé ses textes afin de faire ressortir les éléments empruntés au discours radical de Daniel O'Connell⁸. O'Callaghan démontre parfois un esprit frondeur, et sa désolidarisation la plus remarquée se manifeste justement sur la question des banques et de leur rapport aux classes agricoles et ouvrières du Bas-Canada. En fait, sur cette question, O'Callaghan affirme une position nettement plus radicale que celle adoptée par ses collègues de *La Minerve*, et sa condamnation sans exception de l'effet de la manipulation du numéraire par toutes les banques, même la Banque du peuple, lui attire les reproches de certaines éminences du parti et crée un froid dont le Patriote irlandais se souviendra longtemps. En ce sens, O'Callaghan se rapproche des journalistes radicaux Democats de la trempe de William Leggett qui mène une croisade contre les grandes banques des États-Unis au nom des travailleurs de New York et Philadelphie⁹.

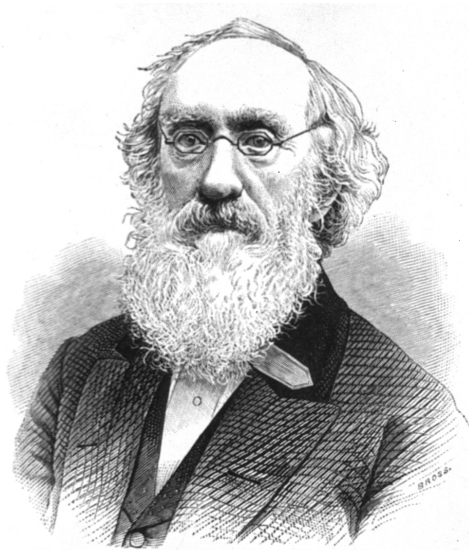
Edmund Bailey O'Callaghan et la classe ouvrière

Issu d'une famille bourgeoise irlandaise, O'Callaghan grandit à Mallow, une ville marchande et prospère dont les habitants n'appuient pas les mouvements insurrectionnels du tournant du XIX^e siècle. Le jeune O'Callaghan quitte sa ville natale pour entreprendre des études médicales à Paris en 1820 et selon son biographe cette expérience l'aurait mis en contact pour la première fois

8. JACK VERNEY, *O'Callaghan: The Making and Unmaking of a Rebel*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1994, p. 120, insiste sur l'influence américaine dans la pensée d'O'Callaghan. MAUREEN SLATTERY, «Irish Radicalism and the Roman Catholic Church in Quebec and Ireland, 1833-1834: O'Callaghan and O'Connell Compared», *CCHA, Historical Studies*, 63 (1997), p. 29-58 souligne plutôt l'inspiration irlandaise de son radicalisme et sa sympathie pour les travailleurs (54). Voir aussi ROBERT DALEY, «Edmund Bailey O'Callaghan: Irish Patriote», Thèse de doctorat, Concordia University, 1986; MARY FINNEGAN, «Irish-French Relations in Lower Canada, 1822-1835», *CCHA Historical Studies*, 52 (1985), p. 35-49; JACQUES MONET, «O'Callaghan, Edmund Bailey», *Dictionnaire biographique du Canada* (en ligne) http://www.biographi.ca/fr/bio/o_callaghan_edmund_bailey_10E.html.
9. Sur le discours de Leggett voir JEFFREY SKLANSKY, «William Leggett and the Melodrama of the Market», dans MICHAEL ZAKIM AND GARY J. KORNB�ITH dir. *Capitalism Takes Command: The Social Transformation of Nineteenth-Century America* Chicago, University of Chicago Press (Kindle Edition), 2012, chapitre 8.

avec le «libéralisme radical». Rien ne laisse croire à une radicalisation extrême du jeune étudiant en médecine, qui quitte définitivement l'Irlande en 1823 pour s'établir au Bas-Canada. Le parcours d'O'Callaghan lors de ses premières années dans la colonie démontre à quel point sa proximité aux milieux les plus défavorisés de sa société d'adoption marque sa vie professionnelle et le porte vers un plus grand engagement politique. Dès son arrivée à Montréal, O'Callaghan trouve une place comme apothicaire à l'Hôpital général, et dans cette fonction il côtoie les nouveaux arrivants irlandais, qui forment la classe la plus démunie des ouvriers de la ville. Il participe aussi ouvertement à la *Hibernian Benevolent Society*, organisme à caractère caritatif créé en 1819 pour venir en aide aux éléments les plus défavorisés de la communauté irlandaise. O'Callaghan quitte sa place à l'Hôpital général en 1827 et obtient au même moment une licence de médecin-chirurgien lui permettant de pratiquer dans la province. Le nombre relativement élevé de médecins à Montréal le porte à s'établir à Québec en 1828, et il est nommé chirurgien en chef de l'Hôpital des émigrés établi et subventionné par le gouvernement colonial pour traiter les immigrants malades qui échouent à Québec chaque année sous des conditions déplorables. O'Callaghan y vit de façon précaire, et il ne tardera pas à s'établir en cabinet dans la basse ville pour être à proximité de sa clientèle irlandaise. Son cabinet privé aurait même servi d'annexe à l'Hôpital des émigrés insuffisamment subventionnée par la Législature coloniale. Il acquiert une certaine notoriété dans la société irlandaise de la capitale en s'intégrant à des organismes caritatifs, tels la *Emigrants Aid Society*. O'Callaghan participe aussi au mouvement *Friends of Ireland* qui appuie la campagne de Daniel O'Connell pour l'émancipation politique des catholiques irlandais. Son volontarisme se manifeste également par le souci d'offrir des possibilités d'éducation mutuelle à ses compatriotes par la fondation d'un *Mechanics Institute* en 1830. Sa popularité auprès des ouvriers catholiques de Québec et Montréal semble établie bien avant son éventuelle sélection comme rédacteur du *Vindicator* en 1833¹⁰. Son parcours professionnel et personnel confirme aussi une sensibilité bien développée sur les questions ouvrières et sur les conditions de vie des classes les plus démunies.

10. J. VERNEY, *Op. cit.*, p. 33-47.



Edmund Bailey O'Callaghan vers la fin de sa vie. Pendant son exil aux États-Unis, il a pratiqué la médecine avant de devenir archiviste de l'État de New York, à Albany. *Dictionnaire historique des médecins américains*.
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Edmund_Bailey_O%27Callaghan.jpg

Banques, chartes et monopoles

Le débat sur le rôle économique et politique des banques au Bas-Canada remonte à la première décennie du XIX^e siècle. De 1807 à 1810, le projet d'établir une banque à Québec suscite un certain intérêt et la question est débattue dans les journaux anglophones et francophones. Après la fin de la Guerre de 1812, ces projets se concrétisent et la question est considérée par la législature. La Banque de Montréal est fondée en 1817, et la Banque de Québec ouvre ses portes en 1818. La Banque du Canada s'ajoute bientôt à ces deux devancières, et les trois entreprises s'adressent à la législature afin d'obtenir des chartes, qui seront enfin consenties, dans la controverse, en 1822¹¹. Les articles dans la presse bas-canadienne qui traitent de la question s'alimentent du débat semblable qui rage aux États-Unis, où plusieurs hommes politiques tiennent la *BUS* responsable de la «panique de 1819», crise économique qui secoue la république et touche

11. MERRILL DENISON, *Canada's First Bank. A History of the Bank of Montreal, volume one*, Toronto, McClelland and Stewart, 1966, p. 80-88, 135-145 ; GEORGE BERVIN, *Québec au XIX^e siècle. L'activité économique des grands marchands*, Sillery, Septentrion, 1991, chapitre III.

surtout les petits agriculteurs des régions frontalières. La critique de la banque centrale devient une partie intégrante de l'idéologie du nouveau *Democratic Party* et de son chef charismatique Andrew Jackson. L'élection de Jackson en 1828 déclenche une lutte entre les partisans *Democrats* dont plusieurs favorisent également une politique dite de la «monnaie sonnante», et les supporteurs de la banque centrale. Les *Democrats* dénoncent le pouvoir excessif de la *BUS* sur l'économie et la société américaine qui découlerait de la situation de monopole qui lui avait été consentie par sa charte fédérale. Les journaux jacksoniens représentent la banque comme le château fort d'une aristocratie de l'argent qui tentait de miner les assises démocratiques de la république aux dépens des classes productrices, dont les travailleurs de villes et les petits agriculteurs des campagnes¹². L'influence du discours politique jacksonien sur la politique bas-canadienne n'est plus à prouver, et dans le cas qui nous intéresse, la critique sociale et politique du capitalisme qu'il véhicule nous semble très pertinente.

La politique bas-canadienne et la situation de ses banques se prêtent très bien à l'intégration du discours jacksonien. L'obtention des chartes ne change en rien la méfiance que leur témoigne la classe politique et les privilèges dont elles bénéficient provoquent des accusations de favoritisme et de manipulation. L'Assemblée fait enquête sur ces accusations en 1824 et encore en 1829 et après avoir entendu plusieurs témoins elle disculpe les banques, mais les force à rendre des comptes plus détaillés¹³. En 1830, la Législature considère des pétitions réclamant le renouveau des chartes des principales banques, et l'influence des courants jacksoniens se répercute de nouveau dans les débats. Louis-Joseph Papineau y exprime son aversion à l'idée de conférer des privilèges à certaines institutions par le moyen d'une charte adoptée par la Législature. Il se dit également favorable à une surveillance plus étroite des banques et de leurs états financiers, citant les multiples exemples de banques américaines qui n'avaient pu rembourser leurs obligations, minant la valeur de leurs billets et ruinant des artisans et des agriculteurs, alors que leurs directeurs se construisaient des palais et s'engageaient dans de vastes spéculations¹⁴. Les propos de Papineau reprennent les deux idées dominantes qui structurent le débat sur les banques

12. S. WILENTZ, *The Rise of American Democracy*, op. cit., 360-374.

13. *Journaux de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada* (JCABC), session de 1823-1824, séance du 28 février 1824, p. 287-291 ; JCABC, session de 1825, séances des 31 janvier, 1^{er} et 7 février 1825, p. 110, 112 et 129 ; JCABC, session 1828-1829, séances des 16 janvier 1829, 3 février 1829, 12 février 1829, p. 353-355, 427-428, 474-478.

14. JCABC, session de 1830, séances du 9 mars 1830, p. 283, 288. Papineau cité par M. DENISON, op. cit., p. 270-271. L'intervention de Papineau a lieu le 9 mars 1833 et elle est rapportée dans le *Quebec Mercury*, 13 mars 1830.

au Bas-Canada, la question des abus liés aux privilèges accordés par les chartes et celle de la manipulation des cours par l'émission trop libérale de billets de banque. Papineau évoque aussi un thème jacksonien quand il exprime ses craintes quant à la polarisation des richesses qui accompagne l'évolution du capitalisme commercial et dont les banques seraient une des principales causes. Évidemment, le débat bas-canadien s'alimente davantage de ce discours avec l'évolution de la «*Bank War*» aux États-Unis, et particulièrement lors de la campagne présidentielle de 1832. Puis, de 1833 à 1836, les journaux canadiens suivent de près l'évolution de la lutte qui s'intensifie lorsque le président Jackson ordonne le retrait des fonds du gouvernement fédéral déposés à la *BUS*¹⁵.

La position d'O'Callaghan sur le renouveau de la charte de la Banque de Montréal s'inspire directement du discours jacksonien et de sa critique de la *BUS*. Prenant acte des pétitions déposées devant la Chambre d'assemblée demandant le renouveau des chartes des banques canadiennes en 1835, O'Callaghan recommande aux législateurs d'user de prudence et de ne pas donner à une clique de citoyens des privilèges qui leur permettraient d'exploiter leurs voisins. L'éditeur précise que le renouvellement des chartes des deux banques montréalaises ferait augmenter le prix de leurs actions de 20 % et que ce profit constituerait un cadeau que la Législature ferait aux 410 actionnaires de ces institutions. Les chartes protégeaient les banques du public, mais elles n'offraient aucune sécurité aux citoyens contre les abus perpétrés par des banquiers¹⁶. O'Callaghan revient à la charge quelques jours plus tard, déplorant les effets des entreprises lourdement capitalisées sur la société. Son article éditorial entreprend ensuite une longue analyse du fonctionnement des banques qui invoque les pratiques financières chinoises afin d'associer banques et banquiers à des stéréotypes sur le caractère arbitraire du pouvoir dans les sociétés «orientales» et plus particulièrement le despotisme chinois¹⁷. L'auteur évoque aussi brièvement l'histoire de la fameuse *East India Company*, associée à un régime despotique et brutal et l'objet d'un des plus célèbres scandales de l'histoire

15. S. WILENTZ, *The Rise of American Democracy, op. cit.*, p. 392-403 ; L.-G. HARVEY, *Op. cit.*, p. 165-166.

16. *The Vindicator*, 23 octobre 1835.

17. Montesquieu popularise l'idée du caractère despotique de la société chinoise dans son *Esprit des lois* et la référence s'implante dans la conscience européenne. ROLANDO MINUTI, «Oriental despotism», Mayence, Leibniz-Inst. f. Europ. Geschichte, 2012. En ligne: <http://www.ieg-ego.eu/minutir-2012-en>.

politique britannique¹⁸. Dans ce texte, il va jusqu'à comparer les banques aux empereurs chinois :

Comme les grands empereurs, les grandes banques sont au-dessus des menus détails. Il leur faut leurs *Hongs*, leurs marchands de sécurité, leurs hommes de confiance, pour les prémunir contre les petits hommes qui ont un grand besoin d'argent et dont les demandes sont si pénibles à combler. La banque ne peut avancer des fonds qu'à des hommes de confiance, et elle rend les hommes dignes de confiance par son influence protectrice. Une banque ne peut longtemps faire des affaires sans que ces marchands *Hong*, normalement les directeurs et leurs proches amis, soient installés dans leurs postes importants et puisque leur élection dépend d'un système de bourg pourri, ils ne tombent que rarement de leur caste¹⁹.

Les grandes banques rassemblaient donc autour d'elles un cercle d'hommes privilégiés qui bénéficiaient d'un traitement de faveur. À titre d'exemple, il cite le frère du directeur de la *BUS* qui aurait repoussé le remboursement de sa dette alors que la banque était en graves difficultés financières. L'éditeur canadien en conclut que «ceux assis à la table du maître eurent droit à leur festin habituel, alors que les chiens sous la table n'ont dû trouver que quelques miettes. L'on a serré le petit peuple pour le faire payer, mais les marchands *Hong*, les Thomas Biddle n'avaient pas trouvé commode de rembourser leur dette²⁰».

Si O'Callaghan dénonce haut et fort ce favoritisme évident qui s'exerce aux dépens des travailleurs et des agriculteurs, il s'inquiète également de l'effet des banques sur les mœurs publiques. Dans le cas de la *City Bank* en 1833, O'Callaghan choisit d'illustrer l'effet de l'argent sur la sélection des directeurs en publiant un long dialogue mettant en scène un marchand honnête et un spéculateur peu scrupuleux désigné de «*shaver*», épithète péjorative dont la meilleure traduction serait «escroc»²¹. La scène aurait lieu devant un commerce de la rue Saint-Paul à Montréal alors qu'un honnête commerçant y rencontre un de ses créanciers qui lui demande comment il s'était permis d'acheter des actions de la Banque de la Cité alors qu'il ne pouvait pas rembourser sa dette. Insistant sur le fait qu'il ne détenait aucune action de la banque, le

18. Sur le scandale de la *East India Company* et sa relation à l'orientalisme et la conception de l'empire voir NICHOLAS B. DIRKS, *The Scandal of Empire: India and the Creation of Imperial Britain*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 2006.

19. *The Vindicator*, 27 October, 1835.

20. *Ibid.* ; frère du président de la *BUS*, Nicholas Biddle, Thomas Biddle est tué lors d'un duel provoqué par sa participation à la controverse politique entourant la banque. Voir «Crack of the Pistol: Duelling in 19th century Missouri», *Missouri Digital Heritage*, <http://www.sos.mo.gov/archives/education/dueling/political-duels.asp>.

21. Selon *Oxford English Dictionary* (online), le mot *shaver* aurait le sens de 'swindler' <http://www.oed.com/view/Entry/177643?redirectedFrom=shaver#eid>.

commerçant est plus tard interpellé par l'escroc qui lui annonce qu'il avait acquis des actions de la Banque de la Cité en son nom. Il lui remet ensuite une procuration et lui demande de la signer. L'honnête commerçant proteste que cette manœuvre lui paraissait malhonnête et illégale, et indique qu'il ne voulait pas participer à ce manège. L'escroc fait valoir au commerçant que s'il refusait il serait obligé de rembourser sa dette et qu'il perdrait son accès au crédit qui lui avait été accordé par le passé. «J'ai comme politique d'accommoder ceux qui m'accommodent», conclut l'escroc, et l'honnête commerçant se voit contraint de signer la procuration cédant ses votes. Témoin de cette conversation, le marchand s'approche du commerçant et l'assure qu'il croyait maintenant que les actions n'étaient pas les siennes. Dans cette mise en scène, le contournement des procédures établies par les chartes pour la sélection des directeurs démontrait clairement que les banques ne passeraient jamais sous le contrôle des intérêts favorables au grand public, mais qu'elles demeureraient la préserve d'une petite clique d'hommes influents. Les banques continueraient aussi de privilégier leurs amis dans l'attribution des prêts et de les favoriser dans les conditions qui régissaient leur remboursement²². Selon O'Callaghan, elles forçaient d'honnêtes marchands à accepter des conditions qui leur étaient peu favorables lors de l'échange de leurs notes de crédit et celui qui oserait dénoncer ces pratiques verrait ses notes refusées par toutes les institutions à charte. Répondant au *Courrier* de Montréal, O'Callaghan prétend même que la chose était de notoriété publique dans les milieux mercantiles de la rue Saint-Paul²³. Dans ces textes, le rédacteur du *Vindicator* se sert d'un style et même d'une mise en scène théâtrale afin de dramatiser les effets de la corruption morale exercée par les banques. Au-delà des entorses à la loi et des dérogations des procédures prévues par la législature dans les chartes accordées aux banques, le contrôle que les banques et leurs directeurs exercent sur la classe commerciale mine l'autonomie des individus qui subissent de telles pressions. Par le fait même, la moralité politique des citoyens, leur volonté de défendre le bien public se trouve menacée par la seule existence des banques. En déployant de telles dialectiques dans ses textes, O'Callaghan s'inscrit dans un courant discursif axé sur la nécessité de prémunir le peuple contre les effets politiques de l'évolution rapide du capitalisme qui risque non seulement de l'appauvrir, mais aussi de réduire son influence politique²⁴.

22. «City Bank doings or how to vote without owning any stock», *The Vindicator*, 5 juillet 1833.

23. *The Vindicator*, 6 décembre, 1836.

24. J. SKLANSKY, *Op. cit.*, position 4164.

THE VINDICATOR, AND CANADIAN ADVERTISER.

Justice to all classes—Monopolies and Exclusive Privileges to none.

Volume 5.

MONTREAL, FRIDAY JUNE 21, 1833.

Number 68.

Cartouche d'en-tête du journal montréalais: *The Vindicator and Canadian Advertiser*, fondé en 1828.

O'Callaghan tolère les petites banques, mais il craint l'influence des institutions financières plus puissantes. La création de grandes institutions financières dotées d'un capital considérable qui permettait de contrôler les marchés financiers dans une ville, un État ou un pays représentait une menace à la liberté politique et à celle du commerce. Il souhaite l'établissement de limites à la capitalisation des banques, et ce par l'entremise d'une réglementation établie par les corps législatifs. Sur ce point, le rédacteur du *Vindicator* considérait que la situation des banques étasuniennes était éclairante. Malgré l'exemple malheureux de la *BUS*, la plupart des banques américaines étaient de taille modeste, la moyenne de leurs capitaux s'élevant à pas plus de 25,000 livres. Même dans la ville de New York aucune banque ne possédait un capital supérieur à 512,000 livres, et ce malgré les sommes importantes qu'on y échangeait. À Albany, capitale de l'État de New York et ville de taille semblable à Montréal, plusieurs banques assuraient ensemble les besoins de la population et le capital de la plus importante d'entre elles ne dépassait guère 125,000 livres. Or, comme à Albany, le volume des échanges commerciaux à Montréal aurait exigé la présence d'une demi-douzaine de banques dont les capitaux ne dépasseraient pas les 100,000 à 125,000 livres chacune. Selon O'Callaghan, aucune banque ne devait posséder un capital disproportionné dans une ville de la taille de Montréal, et il avance que la présence de plusieurs plus petites banques rendrait plus équitable l'accès au capital pour les commerçants de la ville. Selon lui, «Les grandes corporations hautement capitalisées, tout comme les plus puissants aimants, attirent tout vers elles, et elles contrôlent tout.» Les états financiers des banques montréalaises démontraient l'effet de la concentration du capital dans les mains de quelques actionnaires. Bien que les capitaux de la Banque de Montréal et celle de la Banque de la Cité fussent presque égaux à 200,000 livres, la première comptait sur des actifs de plus de 730,000 livres sterling alors que sa rivale n'en comptait que 290,000. Pour O'Callaghan la différence s'expliquait par les avantages conférés par la charte que la Banque de Montréal avait obtenue plus d'une décennie avant la fondation de sa rivale. Le rédacteur du *Vindictator* conclut que

les deux banques possédaient un capital de loin supérieur aux besoins de la classe marchande montréalaise et que la majeure partie de ces capitaux demeurerait à la disposition exclusive d'une petite clique formée par les actionnaires et leurs amis²⁵.

O'Callaghan oppose donc le renouveau des chartes afin d'empêcher la création de «Mammoth banks», un sobriquet qu'il applique à la *BUS*, mais aussi à la *Bank of England* et la Banque de Montréal. Or, ce concept de banque gigantesque ou monstrueuse est omniprésent dans le discours de l'époque.²⁶ Bien que les journaux torys et constitutionnels ne partagent pas l'opinion d'O'Callaghan sur le renouvellement des chartes des banques bas-canadiennes, leurs rédacteurs adoptent un vocabulaire semblable dans leurs analyses des effets de la *BUS* sur la politique et la société américaines. Dans la foulée de la croisade de Jackson contre la banque fédérale, cette dernière réussit à obtenir une charte dans l'État de Pennsylvanie. La manœuvre incite le rédacteur de la *Quebec Gazette* à déclarer que la *BUS* avait vaincu définitivement le président Jackson et que l'institution financière représentait une «*baneful monied engine*». Conscient de l'importance du référent étasunien dans le discours patriote, le journal de John Neilson conclut qu'il y avait là un autre exemple de la décadence et la corruption de la société américaine: «L'intérêt, au détriment de tout semble gouverner une grande partie des organismes publics aux États-Unis...²⁷». Malgré sa condamnation de la *BUS* et de sa nouvelle charte, la *Quebec Gazette* se porte à la défense des banques à chartes canadiennes, et plus particulièrement de la Banque de Montréal. Le journal québécois condamne donc la campagne que les patriotes mènent contre la banque montréalaise en incitant la population à échanger ses billets contre de la monnaie sonnante²⁸. Elle accuse les députés patriotes de tenter ainsi de renier le pacte que le peuple avait conclu avec les propriétaires des banques en leur consentant une charte par la voie de la législature. Dans le même ordre d'idées, le journal avait reproché à la Banque du peuple d'opérer sans une charte et de ne pas avoir à suivre les consignes imposées aux autres banques. Notamment, selon le rédacteur de la *Quebec Gazette*, la Banque du peuple aurait mis en circulation des «traites payables à vue» qui avaient l'apparence de billets de banque, mais dont la valeur négociable était plus basse que permise par la loi réglementant l'émission des billets de banque dans la colonie. «Cette traite est en apparence et pratiquement un billet de banque, dont les traits les plus évidents étaient l'inscription "Banque du Peuple" en lettres majuscules, s'insurge le rédacteur de

25. *The Vindicator*, 23 novembre 1835.

26. Mammoth bank dans le discours US

27. *The Quebec Gazette*, 19 février 1836.

28. Sur cette campagne des Patriotes voir: M. DENISON, *Op. cit.*, p. 325-326.

la *Gazette*²⁹». Ainsi, en contournant la loi la banque des Patriotes aurait contribué à la circulation des billets de valeurs douteuses qu'ils dénonçaient constamment en prenant à partie les banques à charte. O'Callaghan ne laisse pas passer cette attaque contre la Banque du peuple, répondant que les directeurs de la banque se portaient garants de la valeur des traites qu'elle avait mises en circulation. Dans le même article, il affirme qu'il préférerait que la Banque du peuple ne soit pas une banque à charte et répéta qu'il n'avait pas voté pour la charte de l'établissement quand elle fut présentée à la Chambre³⁰.

Malgré le mal que les banques faisaient au public, elles se voyaient accorder un traitement de faveur par les gouvernements. Au Bas-Canada, à l'encontre des États-Unis, même la volonté des représentants du peuple ne pouvait freiner l'ambition des banquiers. Ainsi, en mars 1837, les journaux bas-canadiens annoncent que les chartes des banques canadiennes pourraient être renouvelées par décret royal. O'Callaghan y voit évidemment un autre signe de l'influence néfaste des institutions financières dans la sphère politique, mais dans le climat tendu de 1837 le renouvellement des chartes en dépit de l'opposition de l'Assemblée semble une autre insulte aux droits politiques des Bas-Canadiens. Quand Étienne Parent du *Canadien* affirme que la couronne a le droit d'exercer son privilège en cette matière, O'Callaghan répond en servant une leçon d'histoire constitutionnelle à celui qu'il dénomme «le commis de droit» de Québec. Il renchérit en insistant sur la responsabilité de la Législature d'assurer l'ordre et le bon gouvernement de la colonie et prétend que l'encadrement de l'activité des banques représente un devoir d'autant plus important qu'elles avaient le pouvoir de bouleverser l'économie et les rapports sociaux dans la colonie. Enlever ce pouvoir aux législateurs mettait le peuple en péril pour sa liberté et le laissait à la merci d'une classe de spéculateurs sans scrupules. Selon O'Callaghan, il fallait être conscient de l'influence néfaste des banques et leur pouvoir sur «le commerce du pays, les affaires quotidiennes de la société, ses intérêts et le bonheur de ses diverses classes ; (les banques) peuvent faire augmenter ou diminuer les prix selon leur volonté ; elles peuvent perturber le cours du numéraire ; diminuer la valeur des salaires, et influencer la moralité publique et privée, par l'encouragement du jeu et de tous genres de spéculations... et elles peuvent distribuer à leur guise le crédit ou la banqueroute...». Le rédacteur du *Vindicator* en conclut qu'il était sage de refuser à l'Exécutif le pouvoir exclusif de leur conférer des chartes ou de les incorporer, car «la prudence exigeait que ce pouvoir soit confié

29. *The Quebec Gazette*, 14 août 1835, 27 juillet 1835.

30. *The Vindicator*, 4 août 1835, 9 février 1836.

à législature du pays dans lequel ces institutions conduisaient leurs affaires³¹». Le renouvellement des chartes par le gouvernement métropolitain le 31 mai 1837 sans le consentement de la Législature semble confirmer son dédain pour les droits politiques des colons et s'ajoute à la liste de mesures coercitives adoptées en réaction aux demandes politiques et constitutionnelles du mouvement patriote³².

Le positionnement du rédacteur du *Vindicator* sur les privilèges accordés aux banques à charte indique qu'il ne rejette pas le rôle des banques complètement. À l'instar des *Democrats*, le discours d'O'Callaghan n'est pas anticapitaliste, il cherche plutôt à rompre les liens entre le gouvernement et les banques, liens qui créaient des privilèges au seul profit de leurs actionnaires et qui risquaient de corrompre législateurs et citoyens. Bien que ces dialectiques paraissent affirmer la primauté du marché et de la libre concurrence, l'étude de Jeffrey Sklansky sur William Leggett, qui tient un discours en tout point semblable à celui du rédacteur montréalais et dont les articles ont sans doute inspiré plusieurs rédacteurs nord-américains de l'époque, montre que de tels propos avaient des visées radicales. Devant la montée fulgurante du volume des échanges commerciaux, des prêts et du numéraire, la critique du rôle privilégié des banques cherchait à redonner au peuple le contrôle sur l'économie. Selon la pensée économique de l'époque, seuls les avantages conférés artificiellement pouvaient expliquer les déformations du marché qui favorisaient l'enrichissement rapide des capitalistes et financiers associés à la multitude de banques qui naissent sous le parrainage des Législatures locales et fédérale aux États-Unis³³. Le Bas-Canada ne connaît pas une croissance économique et institutionnelle de cet ordre, mais les banques coloniales se multiplient et certaines s'enrichissent considérablement. Au cours des années 1830, plusieurs projets de banques ou de sociétés d'assurances sont annoncés ou commentés dans les journaux de la colonie, dont certains semblent largement spéculatifs, sinon frauduleux. Les dénonciations dramatiques et parfois exagérées d'O'Callaghan, ses recours aux exemples chinois et sa représentation de la corruption d'un marchand par un spéculateur, s'accordent aussi avec le style et le vocabulaire des journalistes radicaux américains de la trempe de Leggett qui s'insurgent contre les transformations rapides qui secouent la société et l'économie de l'Amérique du Nord.

31. *The Vindicator*, 24 mars 1837.

32. *The Vindicator*, 22 août 1837. Sur les manœuvres pour faire approuver les chartes voir: M. Denison, *Op. cit.*, p. 342.

33. J. SKLANSKY, *Op. cit.*, position 4209-4220.

Banques et numéraire

Si les chartes octroyées par les Législatures deviennent la cible des journalistes radicaux, la manipulation des cours par l'émission des billets de banque constitue un thème fort exploité et repris par certains mouvements populaires. Au cours des années 1830, les partisans étasuniens d'une politique dite «de la monnaie sonnante» intensifient leurs attaques sur les banques, tenant les institutions financières des États-Unis pour responsables des maux des agriculteurs, des artisans et des travailleurs des villes. La popularité de ce mouvement animé par des hommes politiques charismatiques de la trempe de Thomas Hart Benton du Missouri découle en partie du traumatisme associé à la crise économique de 1819, première grande récession américaine que l'on attribue aux politiques de la *BUS*. La méfiance des Américains envers les banques s'était aussi alimentée au cours des années 1820 d'une série de scandales et de faillites d'institutions financières dans de nombreux États. En tant que métropole financière du pays, la ville de New York est particulièrement affectée, et ces événements sont notés et souvent commentés dans la presse canadienne³⁴. À New York, le journaliste radical William Legget dénonce la manipulation des cours par les banques et affiche ouvertement sa préférence pour la monnaie métallique, préférant limiter l'usage du numéraire aux échanges commerciaux. Les observateurs de l'époque saisissent mal les véritables causes des «paniques» financières qui résident dans la nature des relations entre les banques et marchands américains et leurs créanciers britanniques. Dans son étude sur les causes de la «panique de 1837», Jessica Lepler démontre comment le réseau financier international repose sur la confiance que les banquiers britanniques accordent aux notes de crédit américaines, et elle expose toute la fragilité de cet édifice qui s'écroule de façon spectaculaire quelques mois avant les insurrections bas-canadiennes. Pour les contemporains toutefois, la multiplication des institutions financières et la circulation accrue de billets qui souvent se déprécient assez rapidement ou dont le cours peut varier d'un endroit à un autre offrent une explication plus simple de l'instabilité économique qu'ils vivent³⁵.

34. À titre d'exemple, une panique secoue les marchés et les institutions financières de Wall Street en juillet 1826. Plusieurs banques et compagnies d'assurances font faillite suite à une contraction du crédit disponible dont les origines remontent à une 'panique' initiée en Grande-Bretagne en 1825. Voir: ERIC HILT, «Rogue Finance: The Life and Fire Insurance Company and the Panic of 1826», *Business History Review*, 83 (printemps 2009), p. 87–112. L.-G. Harvey, *Op. cit.*, p. 114–115.

35. JESSICA M. LEPLER, *The Many Panics of 1837. People, Politics, and the Creation of a Transatlantic Financial Crisis*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013.

Aux États-Unis, la croisade des radicaux contre «l'aristocratie de l'argent», ou le «*money power*», s'exprime par une condamnation de l'introduction massive du numéraire par des institutions financières profitant de privilèges accordés par des corps législatifs. Dans ces dialectiques, la multiplication des billets de banque en circulation devient la manifestation concrète d'un l'élan spéculatif attribuable aux pratiques des directeurs de banque peu scrupuleux. Comme le démontre Sklansky, les journalistes associent la spéculation sur les cours au jeu et la considèrent un vice au même titre que la prostitution, le vol, et la contrefaçon, qui servent tous à qualifier les pratiques des banquiers ou leurs effets sur la moralité des citoyens. Selon les radicaux, la valeur des billets de banque ne s'appuyaient pas sur la richesse matérielle du pays, alors que les espèces sonnantes qui circulaient parmi les honnêtes artisans et cultivateurs qui produisaient la véritable richesse reflétaient mieux l'économie réelle. Paradoxalement, sur cette question, les journalistes radicaux et certains mouvements ouvriers aux États-Unis deviennent d'ardents promoteurs de la concurrence et du libre marché, qui seraient le meilleur rempart contre les tricheries des grands spéculateurs. Dans ce discours, les privilèges accordés par les chartes faussaient le marché en permettant aux banquiers de s'approprier le droit d'imprimer des billets et de créer de la richesse «artificielle» qui ne dépendait pas de l'effort des classes productives³⁶.

Au Bas-Canada, l'instabilité des cours et les taux d'échange entre les différentes monnaies circulant dans la colonie constituent des questions d'intérêt public et touchent même à la gouvernance impériale. La multiplication du numéraire et la circulation des billets et des espèces en provenance des États-Unis inquiètent aussi la population et les dirigeants de la colonie. La contrefaçon courante des billets américains semble avoir été un problème dans les régions frontalières, comme en témoigne une pétition déposée à l'Assemblée par des résidents des Townships en 1830³⁷. La même année, le gouverneur Kempt enjoint la Législature bas-canadienne de fixer les cours d'échange entre les différentes monnaies en circulation dans la province afin de garantir la place prépondérante de la monnaie britannique, et ainsi de donner suite aux politiques adoptées par le gouvernement impérial qui souhaitait assurer la circulation des

36. J. SKLANSKY, *Op. cit.*, position 3959, 4165.

37. La pétition est déposée à l'Assemblée et le comité chargé de l'examiner conclut quelques jours plus tard que l'application des lois en place suffirait pour remédier à la situation. Voir: *JCABC*, sess. 1830, (1830-03-01, 1830-03-02), p. 235-236, 245.

espèces britanniques dans ses colonies³⁸. La Législature adopte donc une loi sur la circulation de la monnaie dans la colonie qui règle le cours des espèces dépréciées et y interdit la mise en circulation de billets de moins de cinq dollars par des banques non-incorporées par la Législature provinciale³⁹. Malgré cette injonction, les banques bas-canadiennes incorporées continuent à mettre en circulation des billets en petites coupures et la Banque du Peuple émet des billets sous forme de traites qui semblent contrevenir à la loi bas-canadienne.

O'Callaghan revient donc constamment à la charge contre la circulation de billets de faible valeur, y voyant la principale cause de l'inflation et de la fluctuation des cours qui agissent au détriment des classes productives de la société coloniale. À l'instar de Legget à New York, il déplore que les billets remplacent les espèces dans les échanges entre particuliers. Les analyses d'O'Callaghan se cadrent parfaitement au discours des radicaux étasuniens, et dans cette optique sa défense de la libre concurrence et des lois du marché s'allie à sa promotion des intérêts des agriculteurs et des travailleurs du Bas-Canada. Sur ce point, le rédacteur montréalais cite Adam Smith à l'appui de sa position contre l'émission des billets de banque en petites coupures. Selon lui, Smith aurait favorisé une politique interdisant la mise en circulation des billets de moins de moins de cinq livres pour les banques rurales et de moins de dix livres pour les banques des villes⁴⁰. Le cours des espèces étant plus stable que celui des

38. Message de Kempt à la Législature du Bas-Canada, 22 janvier 1830, *Journaux du Conseil législatif du Bas-Canada*, session de 1830, p. 11.

39. «Acte pour établir les Taux auxquels certaines Monnaies auront ci-après cours légal en cette Province, et pour d'autres fins», 26 mars 1830, Bas-Canada, *Statuts provinciaux, 1830*, p. 569, 571.

40. *The Vindicator*, 23 novembre 1835. Sur cette question, Smith écrit: «Lorsque les billets de sommes aussi petites sont autorisés dans la circulation et sont d'un usage commun, beaucoup de gens du peuple ont l'envie et la possibilité de se faire banquiers. Tel particulier, dont les billets pour 5 livres ou même pour 20 schellings ne seraient reçus de personne, viendra à bout de les passer aisément quand ils seront émis pour une somme aussi petite que 6 pence. Mais les banqueroutes fréquentes qui doivent arriver dans une classe de banquiers aussi misérables peuvent donner lieu à de grands inconvénients, et quelquefois même causer de très-grandes calamités parmi beaucoup de pauvres gens qui ont reçu de tels billets en paiement. Il serait peut-être mieux que, dans aucun endroit du royaume, on ne laissât mettre en émission aucun billet de banque au-dessous de 5 livres sterling. Alors, vraisemblablement, par tout le royaume le papier-monnaie se trouverait renfermé dans la circulation entre les différentes personnes employées au commerce, comme il l'est présentement à Londres, où il ne circule pas de billet de banque au-dessous de 10 livres...» dans: *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations ([Reprod. en fac-sim.]) par Adam Smith; trad. du Comte Germain Garnier; entièrement rev. et corr. et précédée d'une notice biographique par M. Blanqui,...*; avec les commentaires de Buchanan, G. Garnier, Mac Culloch, Malthus, J. Mill, Ricardo,

billets, le rédacteur appuie une politique de la «monnaie sonnante» inspirée de l'exemple des radicaux jacksoniens. Dans plusieurs textes, il dénonce la politique des banques qui mettaient beaucoup de billets en circulation en période de croissance économique alors qu'au même moment les espèces quittaient le pays en paiement des articles manufacturiers importés. Les banques n'ayant plus des réserves suffisantes d'espèces sonnantes, la valeur de leurs billets s'effondrait aux dépens des détenteurs, souvent de pauvres ouvriers ou agriculteurs. D'autre part, en temps de crise les banques forçaient leurs clients de rembourser leurs prêts, ce qui pouvait entraîner des faillites d'entreprises ou même celle de plus petites banques. Ainsi, l'onde de choc créée par l'action concertée des banques en période de ralentissement économique risquait de provoquer une panique, comme celle de 1819. «La confiance générale étant ébranlée, écrit-il, ce qu'on désigne communément de "panique" se manifeste. Cette tendance existe depuis que le système bancaire établi sur de tels principes existe aux États-Unis.⁴¹» La croisade d'O'Callaghan contre les billets de banque le porte à croiser le fer avec plusieurs journaux, entre autres le *Montreal Courier*, dont les textes sur la question sont la cible constante du *Vindicator*. Dans un de ces échanges, O'Callaghan corrige son collègue du *Courier* sur la situation monétaire de la France où aucun billet de banque n'avait une valeur inférieure à 100 dollars⁴². Pour O'Callaghan, l'absence des petites coupures ne limitait aucunement la croissance de la France ; elle démontrait plutôt l'effet stabilisateur des espèces sur son économie nationale. Ainsi, bien que la France ait traversé des bouleversements politiques importants et que son économie ait été dévastée par de longues guerres, le pays n'avait pas subi de «paniques» telles celles qui avaient frappé les États-Unis et la Grande-Bretagne où «les contractions des banques monstres suffisent pour ébranler la confiance entre les hommes et pour répandre la désolation universelle sur tout le pays⁴³».

Il fallait s'assurer qu'une quantité suffisante d'espèces circulait dans l'économie locale afin d'atténuer l'effet de la mise en circulation de billets de banque en grande quantité et ainsi préserver la stabilité économique en temps de

Sismondi ; augm. de notes inédites de Jean-Baptiste Say ; et d'éclaircissements historiques par M. Blanqui (1776, édition de 1843), p. 398, BNF, Gallica, <http://visualiseur.bnf.fr/CadresFenetre?O=NUMM-5689&I=482&M=tdm>.

41. *The Vindicator*, 11 avril 1835.

42. La valeur faciale des billets français émis par la banque de France demeure élevée ; jusqu'en 1848 la banque n'émet que des billets de 500 et 1000 francs. Voir, Banque de France, «L'Histoire du billet en francs», <https://www.banque-france.fr/la-banque-de-france/histoire/billets-en-francs/lhistoire-du-billet-en-francs.html>.

43. *The Vindicator*, 18 novembre 1835.

crise. Heureusement, selon O'Callaghan, la situation au Bas-Canada n'était pas encore critique en raison de l'aversion des habitants envers les billets de banque et leur préférence pour les vieilles pièces françaises qui circulaient encore dans la colonie. Or la mauvaise condition des pièces en circulation diminuait leur valeur à l'extérieur du Bas-Canada et assurait qu'elles y demeureraient, préservant un plus sain équilibre entre les espèces et les billets de banque. Paradoxalement, cette attitude des paysans risquait d'être transformée en raison de l'introduction de billets en petites coupures par la Banque du peuple. O'Callaghan constatait que depuis sa création les billets circulaient dans les campagnes et il prédit que la législature aurait à réglementer leur cours afin de prévenir un dérapage comme ceux qui avaient frappé les États-Unis.⁴⁴ L'année suivante, O'Callaghan renchérit quand il identifia la politique monétaire de la législature comme un des principaux différends entre le peuple et sa députation: «Jusqu'à ce moment, il y a eu une lutte constante entre le peuple et la législature. Les premiers se battent bec et ongles pour garder la monnaie sonnante dans la colonie, alors que les seconds, agissant avec un aveuglement inhabituel, ont consenti des privilèges aux corporations bancaires leur permettant de forcer les espèces hors du pays. Nous constatons qu'ils ont presque réussi à le faire. Nous croyons que le moment est venu de respecter les vœux et les efforts du peuple sur cette question⁴⁵.»

La «panique» de 1837

En mars 1837, O'Callaghan consacre plusieurs colonnes sur deux numéros de son journal au message d'adieu d'Andrew Jackson qui quitte la présidence des États-Unis après deux mandats tumultueux ponctués par une longue lutte contre la BUS. Le rédacteur du *Vindicator* commente le discours sur un ton louangeur et recommande particulièrement à ses lecteurs les mots «du général Jackson sur la question du numéraire et la situation monétaire des États-Unis.» À son avis, le discours contient des leçons importantes sur cette question primordiale qu'il faudrait impartir au peuple du Bas-Canada. Selon Jackson, l'introduction massive du numéraire risquait de corrompre la moralité politique des citoyens américains en les initiant à la spéculation et en les incitant à vouloir s'enrichir sans avoir à travailler. Le président sortant affirme que le numéraire multipliait les liens de dépendance entre les individus et les banques, minant l'autonomie morale des citoyens et éventuellement celle de la députation et de l'ensemble de la classe dirigeante, provoquant ainsi la corruption politique de la république.

44. *The Vindicator*, 11 avril 1835.

45. *The Vindicator*, 9 février 1836.

Toujours selon Jackson, les artisans, les travailleurs et les petits agriculteurs, souffraient déjà des conséquences de la spéculation des grands banquiers. La dépréciation rapide des billets en raison de leur trop grande émission, de nombreuses fraudes et de la contrefaçon faisaient souffrir ceux qui produisaient la véritable richesse au pays. Il enjoignait donc aux législateurs de restaurer la «monnaie constitutionnelle du pays» en rétablissant la place prépondérante des espèces sonnantes dans son système monétaire, particulièrement celles de l'or et de l'argent. Il avertit également le peuple qu'il n'en tenait que de lui et de sa volonté politique de protéger le pays des abus du système de billets de banque et de prévenir la création de monopoles économiques qui menaceraient le gouvernement libre de la république. Évidemment, O'Callaghan approuve en bloc les sentiments exprimés par le président sortant, et il prédit que le grand nombre de disciples de Jackson dans les colonies canadiennes ferait en sorte que les politiques coercitives de la Grande-Bretagne seraient destinées à l'échec⁴⁶.

Les premières faillites associées à la «panique de 1837» sont annoncées à la Nouvelle-Orléans peu après la diffusion du message de Jackson. La nouvelle met quelques jours avant de se rendre à New York et la classe mercantile de la métropole étasunienne l'accueille avec appréhension. Certaines maisons de la ville en affaire avec celles de la Louisiane annoncent qu'elles ne pourront honorer leurs notes. Le *Vindicator* rapporte les premiers signes de la crise dans son édition du 24 mars 1837, mais la panique financière allait en s'amplifiant depuis le 17 mars alors que la maison Josephs de New York annonçait qu'elle déclarait faillite, citant l'échec des entreprises de la Nouvelle-Orléans comme principale cause⁴⁷. Selon Jessica Lepler, la panique dont sont saisis les milieux commerciaux à la suite de ces annonces décupla l'effet de ces faillites. Des rumeurs basées sur des articles de journaux ou encore des informations incertaines transmises par des correspondants des marchands new-yorkais provoquent une crise de confiance parmi la population qui dorénavant se méfie de toutes les notes de crédit. Pour Lepler, la «panique de 1837» serait la manifestation d'un malaise généralisé quant au système de crédit érigé par les banques qui transforme plusieurs petites crises locales en une «panique» internationale.⁴⁸ Les événements survenus à New York auront en effet des répercussions importantes dans le monde financier britannique et même dans celui, beaucoup plus restreint, du Bas-Canada. Malgré la place prépondérante accordée aux relations politiques entre la métropole et la colonie à la suite de l'annonce des résolutions Russell, la crise financière de

46. The *Vindicator*. 17 mars 1837.

47. The *Vindicator*, 24 mars 1837.

48. J. M. Lepler, *Op. cit.*, p. 110.

1837 aux États-Unis fait régulièrement les manchettes dans la colonie. À ce titre, la *Quebec Gazette* prétend que la détresse commerciale aux États-Unis a atteint un point critique, et le journal constitutionnel ne manque pas l'occasion de noircir la réputation de la république en prétendant que son gouvernement a manqué à son devoir envers les citoyens en ne faisant rien pour empêcher la crise. Revenant sur d'autres paniques économiques qui avaient bouleversé la république en raison de son système bancaire, son rédacteur avance que les crises successives auraient corrompu la classe politique du pays, «les gouverneurs, juges et législateurs qui ont largement participé au pillage du peuple qui les avait mis en place et qu'il devait protéger⁴⁹».

Le rédacteur de la *Gazette* n'avait pas tort quand il accusait le gouvernement fédéral de n'avoir rien fait pour atténuer la crise. Sollicité par une délégation de marchands, le nouveau président Martin Van Buren refuse d'agir pour calmer la situation. À New York, la crise de confiance s'enflamme après la mort suspecte d'un président de banque démissionnaire. Dans les jours suivant sa mort, des clients nerveux se ruent sur la banque, réclamant le remboursement de ses billets en espèces. Bien que les autres banques de la ville viennent en aide à la *Mechanics Bank* en lui fournissant des espèces tirées de leurs réserves, la population répète la scène le lendemain et sur deux jours consécutifs aux dépens cette fois de la *Dry Dock Bank* qui ne reçoit aucune aide de ses consœurs. Cette dernière annonce le 8 mai la suspension du rachat de ses billets et des paiements en espèces, ce qui déclenche une panique qui touche bientôt les autres banques de la ville. Le 9 et 10 mai 1837, les banques de la ville de New York rachètent pour près de deux millions de dollars de leurs billets, hypothéquant ainsi leur capacité de poursuivre leurs opérations en raison de la diminution importante de leurs réserves d'espèces. Devant cette crise de confiance généralisée, les directeurs des principales banques se rencontrent et de concert avec le maire annoncent une suspension du rachat des billets et des paiements en espèces⁵⁰. Le mouvement amorcé à New York gagne d'autres villes et bon nombre de banques à l'échelle du pays imitent l'exemple des banques new-yorkaises. La suspension des paiements en espèces met temporairement un terme à la «panique», mais l'économie américaine demeure instable et les échanges économiques d'autant plus difficiles en raison de l'incertitude reliée au système de crédit⁵¹.

49. *The Quebec Gazette*, 28 avril 1837.

50. J. M. LEPLER, *Op. cit.*, p. 196-199.

51. *Ibid.*, p. 199 ; ALASDAIR ROBERTS, *America's First Great Depression: Economic Crisis and Political Disorder after the Panic of 1837*, Ithaca, Cornell University Press. Kindle Edition, p. 43.

La suspension des paiements en espèces ne fait pas l'unanimité aux États-Unis et souvent les banquiers qui l'entreprennent le font en tenant d'abord une réunion publique afin de justifier leurs actions. À peine une semaine après les événements de New York, le *Vindicator* rapporte que la suspension des paiements qui devient généralisée aux États-Unis provoque un malaise dans les milieux mercantiles de Montréal. O'Callaghan apprend aussi à ses lecteurs que les principaux marchands et banquiers de la ville organisent une réunion publique au marché Sainte-Anne pour étudier la question et il se dit certain que les banques montréalaises emboîteront le pas aux banques américaines. Le procès-verbal de la réunion publié quelques jours plus tard lui donne raison. Les marchands y avaient proposé des résolutions enjoignant les banques de Montréal à suspendre elles aussi leurs paiements en espèces afin d'empêcher l'exode des espèces vers les États-Unis. Selon les organisateurs de la réunion, des agents new-yorkais dans la colonie cherchaient déjà à acheter des espèces afin de pallier le manque de monnaie sonnante dans les États voisins. La réunion adopte donc une résolution recommandant aux banques de la province et plus particulièrement celles de la ville de Montréal, à la fois les banques à charte et la Banque du peuple, de suspendre le rachat des billets en espèces pour le moment⁵². Commentant la réunion et les résolutions qui y furent adoptées, O'Callaghan se montre sceptique quant aux professions de confiance exprimées sur la solvabilité des banques de la ville. Le rédacteur du *Vindicator* exige des comptes et des informations plus détaillées sur la question et il conteste que la suspension des paiements soit nécessaire en raison de prétendus complots cherchant à accaparer les espèces conservées dans les voûtes des banques montréalaises. Comme plusieurs journalistes new-yorkais proches des travailleurs, O'Callaghan remet en question les motivations des banquiers qui préconisent la suspension des paiements afin de limiter les dommages occasionnés par la panique. Le journal publie dans le même numéro des articles sur la situation au Haut-Canada, où les banques de Toronto doivent aussi faire face à une forte demande pour le rachat de leurs billets de la part de leur clientèle⁵³. La position fort critique d'O'Callaghan, qui remet en question la bonne foi de toutes les banques sans omettre la Banque du peuple cause d'importantes divisions au sein du mouvement patriote. Plus précisément, les promoteurs et directeurs de la Banque du peuple n'apprécient guère la croisade contre les banques que mène le rédacteur du *Vindicator*. Dans

52. «Fruits of the Present System of Banking», *Vindicator*, 16 mai 1837 ; «Resolutions passed at the Meeting of Merchants yesterday, in the large Hall over the St Ann's Market», *Vindicator*, 23 mai 1837.

53. *The Vindicator*, 23 mai 1837, 30 mai 1837.

une lettre privée adressée à son frère Louis-Joseph, Denis-Benjamin Papineau rapporte l'opinion de «nombreux bons patriotes qui voudraient voir tomber (le *Vindicator*) à cause de ce qu'il dit contre les banques... j'observerai aussi que toute vérité n'est pas bonne à dire, et qu'il lui aurait peut-être mieux valu de se taire...⁵⁴». Selon son biographe Jack Verney, le froid créé par sa fronde sur la question de la suspension des paiements par la Banque du peuple aurait causé une vive impression sur O'Callaghan qu'il ne manqua pas de rappeler à Papineau dans une lettre écrite trente ans plus tard. Elle lui coute également quelques centaines de dollars quand le directeur de la banque Louis-Michel Viger refuse d'autoriser la vente de ses actions en 1839⁵⁵.

Au cours de l'été, O'Callaghan continue de publier des rapports sur la situation des banques aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Le *Vindicator* reprend régulièrement des articles de journaux américains attaquant les banques et affirmant qu'elles avaient les moyens de racheter leurs billets. Selon certains journaux jacksoniens, la suspension des paiements n'était rien de moins d'un complot bancaire qui profitait aux riches tout en infligeant des pertes aux travailleurs et petits agriculteurs⁵⁶. La position d'O'Callaghan est sensiblement la même. Sa position fort critique sur le numéraire l'avait porté à souligner les différences d'intérêt entre le peuple et ses législateurs, et la même logique inspire son analyse de la crise économique de 1837 qu'il explique en la résumant à ses effets sur les travailleurs. Un journalier gagnant un dollar par jour qui était payé en billets de banque une fois par semaine se voyait imposer une prime de dix pour cent pour recevoir des espèces sonnantes en échange de son billet. Ainsi, l'honnête travailleur voyait la valeur de son travail amputé d'une fraction non négligeable en raison du refus des banques d'honorer leurs billets, comme la loi et les chartes des banques les enjoignaient à le faire. Le pauvre journalier ne partageait pas les profits des banques, mais il devait faire les frais de leurs politiques douteuses. Pour O'Callaghan, les travailleurs étaient les véritables victimes de la suspension des paiements en espèces⁵⁷.

54. D.-B. Papineau à Louis-Joseph Papineau, 30 juin 1836, BAC, Fonds Famille Papineau, R12320-0-5-E (MG24 B2), vol. 2, p. 2225-2226.

55. J. VERNEY, *Op. cit.*, p. 114-115 ; O'Callaghan décrit ses tentatives de vendre ses actions dans une série de lettres adressées à Louis Perrault. La réaction de Viger laisse O'Callaghan amer. Il écrit à Perrault que «nous devons attendre avant d'applaudir les banques '*ou du peuple ou de la reine*', elles sont toutes pareilles.» E. B. O'callghan à Louis Perrault, 29 mai 1839, BAC, R6977-0-0-F (MG24 B37), Fonds Famille Perrault, vol. II., p. 131. Le passage en italiques est écrit en français dans l'original.

56. Voir, par exemple, l'article du *New York Evening Post* publié dans : *The Vindicator*, 7 juillet 1837 ; sur la faillite des banques britanniques, voir : *The Vindicator* 18 juillet 1837.

57. *The Vindicator*, 4 juillet 1837.

Conclusion

Quelques mois après que Edmund Bailey O'Callaghan assume la rédaction du *Vindicator*, le journal arbore pour la première fois la devise qu'il portera jusqu'à sa disparition à l'automne de 1837: «Justice à toutes les classes - Monopoles et privilèges exclusifs à aucune⁵⁸». La devise du *Vindicator* identifie clairement les sympathies jacksoniennes de son rédacteur, mais elle éclaire également le caractère de son discours sur la question des banques et sur leur rôle politique et social à un moment critique de l'évolution de la colonie et celle du discours du parti patriote. D'une part, il apparaît évident qu'O'Callaghan suit de près la situation des banques aux États-Unis et que sa position reprend essentiellement celle des journalistes radicaux des grandes métropoles atlantiques de la république. Bien que les journalistes de cette trempe, tels que Wiliiam Legget de New York, ne soient pas intimement liés aux mouvements ouvriers, ils manifestent des sympathies évidentes pour les travailleurs qui seraient alimentées, comme celle d'O'Callaghan, par leurs origines ou leurs expériences professionnelles. Alors que l'on pourrait s'arrêter sur leur défense de la libre concurrence comme la manifestation d'une idéologie libérale au sens classique du terme, le discours des journalistes de l'époque relève surtout d'une critique morale du capitalisme informée d'une idéologie républicaine qui s'appuie sur l'importance des qualités morales du citoyen à la stabilité politique de la république. La critique des banques montée par O'Callaghan dans le *Vindicator* trouve écho dans certains discours que Papineau prononce à l'Assemblée, mais le ton moralisateur des articles du rédacteur montréalais dépasse de loin celui de son chef⁵⁹. L'apparente influence corruptrice des banques sur le plan moral et ses conséquences expliquent que les journalistes de cette époque associent les activités des banquiers à des vices propres à détruire la probité du peuple. À cette menace que les banques posaient pour la stabilité sociale et politique s'ajoute le spectre du gouffre important qui séparait les travailleurs des chefs des grandes entreprises bancaires aux États-Unis, et dans une moindre mesure au Bas-Canada. Le mythe d'une Amérique où l'égalité des conditions garantissait l'égalité politique des citoyens demeure tenace au cours de cette période et tant le discours jacksonien que celui des Patriotes, insiste sur la nécessité de conserver cette particularité de la société américaine.

58. *The Vindicator*, 21 juin 1833. Dans le numéro en question, O'Callaghan fait également une profession de ses principes réformistes et démocratiques.

59. Voir par exemple le discours de Papineau sur le renouvellement des chartes des banques coloniales en décembre 1835, rapporté dans *La Minerve*, 11 janvier 1836.

En ce sens, O'Callaghan peste contre les privilèges accordés par les chartes, et il en vient à identifier une divergence importante entre les intérêts des législateurs et ceux du peuple. À l'instar de Legget, il devient un apôtre de la libre concurrence, mais celle-ci est présentée comme la seule protection possible pour le travailleur. En effet, comme les jacksoniens, O'Callaghan considère que les chartes créent de la richesse pour une minorité aux dépens de la majorité. La situation est davantage compliquée par l'émergence du numéraire et la circulation accrue des billets de banque dans la colonie. Sur cette question et sur celle de la panique de 1837, O'Callaghan fait cavalier seul, heurtant les sensibilités de certains adhérents du mouvement patriote qui considèrent la Banque du peuple essentielle au contrôle de l'économie locale et un outil indispensable dans la lutte contre la clique qui contrôle l'économie et le gouvernement de la province. Bien que le *Vindicator* défende la banque des Patriotes, il la soumet à la même critique que ses consœurs montréalaises sur la question de la circulation des billets en petites coupures ainsi que sur celle de la suspension des paiements lors de la crise de 1837. O'Callaghan connaît assez bien la condition des ouvriers pour comprendre les effets de la dépréciation des billets de banque dans les milieux populaires. Le sort des «classes productrices» faisait couler beaucoup d'encre aux États-Unis et la mobilisation politique des travailleurs à New York contre «l'aristocratie des richesses» ne passait pas inaperçue au Bas-Canada. La «panique» qui saisit la métropole étasunienne au printemps de 1837 semble confirmer les analyses les plus pessimistes du rédacteur montréalais et elle confirme sa préférence pour les espèces métalliques comme gage d'une certaine stabilité monétaire qui protégerait les classes populaires.

Sur toutes ses questions, le discours d'O'Callaghan représente un pôle radical du mouvement patriote. Évidemment, le public cible du *Vindicator* peut expliquer certaines de ses politiques éditoriales, mais il n'en demeure pas moins que le rédacteur du journal montréalais remet en question des éléments de l'évolution du capitalisme autant dans ses effets sur la vie politique que dans le rapport d'exploitation qu'il crée entre les banquiers et le peuple. Les législatures pouvaient freiner les élans des promoteurs de banques, mais sur ce point la députation patriote n'avait pas toujours fait preuve de vigilance, et O'Callaghan n'hésite pas de les rappeler à l'ordre. La proximité entre O'Callaghan et son chef au cours des rébellions l'identifie aux politiques de Papineau, mais ce dernier ne s'associe pas ouvertement à la croisade que son lieutenant mène contre les banques, même s'il revendiquera une certaine sympathie pour les «*locos focos*»

étasuniens lorsqu'il sera en exil⁶⁰. L'isolement relatif d'O'Callaghan au sein du mouvement sur cette question pourrait nous porter à identifier son discours comme marginal au Bas-Canada, même s'il fait suite à une longue tradition de méfiance envers les institutions financières. Par contre, dans le contexte de l'évolution du capitalisme commercial dans le nord-est du continent, de la multiplication des échanges et des systèmes de crédit internationaux qui se tissent, les nombreux textes d'O'Callaghan sur la question peuvent être considérés comme le pendant bas-canadien d'une tradition républicaine radicale dénonçant l'accentuation des inégalités sociales et économiques et particulièrement leurs conséquences pour les «classes productrices».



60. En 1842 Papineau se définit comme «loco foco abolitionniste» dans une lettre à son fils ; voir Louis-Joseph Papineau à Amédée Papineau, 27 février 1842, dans L.-J. PAPINEAU, *Louis-Joseph Papineau, Lettres à ses enfants*, texte établi par GEORGES AUBIN et RENÉE BLANCHET, introduction par YVAN LAMONDE, Montréal, Varia, 2004, p. 141.